

UN VRAI COMBLE



La bonne.—C'est les clients, là-bas, qui trouvent le café mauvais.
Le patron.—Le café mauvais ! Elle est forte, celle-là... il n'y en a pas un grain dedans !

BÉBÉ, PRENDS GARDE !

(CHANSON)

Enfants, charmantes têtes blondes,
Petits rois des squares en fleurs,
Jouez, sautez, formez des routes,
Dans les rayons, dans les couleurs,
Mais—car ce serait un litige—
Ne foulez pas le gazon vert
Et laissez croître sur sa tige
La fleur d'été, la fleur d'hiver !
Bébé, prends garde,
Voilà le garde !

Le garde est un croquemitaine,
La terreur des petits garçons,
Si vous profanez son domaine,
Il vous punira, polissons !
Vous croyez parfois qu'il sommeille
Quand vous commettez vos méfaits...
Du coin de l'œil il vous surveille,
Car le garde ne dort jamais.
Bébé, prends garde,
Voilà le garde !

Vous riez, petite marmaille,
Vous pensez que le garde est doux,
Car, sous ses sourcils en broussaille,
Un œil bieuveillant lui pour vous !...
" Il n'a jamais fait peur aux gosses,
" Dites-vous ; il joue avec eux :
" Et nous bravons ses airs féroces..."
Ne vous y fiez pas, morveux !
Bébé, prends garde,
Voilà le garde !

V. ROGER-LACASSAGNE.

LE TRONC

Trouille passe en police correctionnelle sous l'inculpation de vol avec effraction dans une église.

LE PRÉSIDENT, sévèrement.—Vous n'êtes pas honteux, Trouille, de vous voir ici, parmi nous, assis sur ce banc d'infamie, vous qui êtes resté honnête jusqu'à l'âge de 45 ans ! ?

TROUILLE, qui pleure.—Ne continuez pas, monsieur le président, mon cœur va éclater.

LE PRÉSIDENT.—Pas d'attentat anarchiste ici, s'il vous plaît.

Pruneau, ami d'enfance de Trouille, cité comme témoin, vient donner quelques détails sur les antécédents de l'inculpé.

LE TÉMOIN.—Nous nous sommes connus tout jeunes. A l'âge de onze ans, il était déjà chapardeur. Un exemple va vous le prouver : sa grand-mère avait pris l'habitude de lui donner tous les dimanches une pièce de 50 centimes pour fuir le garçon, et comme la pauvre vieille était presbyte, elle le chargeait de lui apporter ses lunettes ; eh bien, figurez-vous que mon Trouille s'en était procuré une paire pour myope qu'il lui remettait ingénument à la place des autres, de sorte qu'aux yeux de la bonne dame, les pièces diminuant de format, elle le gratifiait chaque fois d'une pièce de quarante sous, croyant lui en donner une de dix. C'était un malin stratagème, vous en conviendrez.

TROUILLE, vivement.—C'est pas vrai.

LE TÉMOIN.—Je te dis quo si, Trouille.

La parole est à Mtro Rouflaquet, avocat de l'accusé.

MAITRE ROUFLAQUET.—" Messieurs. Il y a des êtres qui viennent au monde ailligés de fortunes écrasantes, contre-nature, si j'ose m'exprimer ainsi ; d'autres n'ayant pour tout bien que leurs yeux pour pleurer : mon client est de ceux-là. En outre, il est né dans un siècle qui sent le moyen

âge à plein nez étant donné que chaque jour amène un nouveau scandale ; complot, empoisonnement, conspiration, mort mystérieuse, intrigue, ligue, avec accompagnement de fausses barbes, nez en carton, lunettes bleues, etc... toute la lyre, quoi ! Malgré cela — circonstance atténuante essentielle — mon client est resté honnête, il exerce un métier honorable ; on peut le voir chaque matin, lorsque le temps est humide et pluvieux faire, dans les cimetières, sa petite récolte d'escargots, sur les tombes.

Eh ! bien, je déclare que les faits qu'on lui impute ont été considérablement dénaturés. Rétablissons-les exactement.

Mon client ayant appris que Saint-Antoine de Padoue veillait sur les objets perdus, entre un dimanche soir à l'église et s'adressant au bedeau :

— Pardon, monsieur,

voudriez-vous m'indiquer le tronc de St-Antoine de Padoue, s'il vous plaît ?

—Le voici, répond sèchement le bedeau en lui montrant du doigt une petite boîte cadennasée, scellée à la muraille.

—Eh ! bien, reprend Trouille, je vous prie de vouloir bien me l'ouvrir.

Sanglot d'attendrissement de Trouille.

—Et pour quelle raison ? répond le bedeau, sarcastique.

—Parce qu'il doit contenir ce que j'ai perdu cette après-midi

—Pas possible ? fait l'autre en haussant les épaules par pitié, vous êtes timbré mon ami. Puis là-dessus, il fait demi-tour et s'éloigne en riant, laissant Trouille ahuri.

Alors qu'a fait Trouille, il s'est révolté (Second sanglot de Trouille qui s' imagine positivement être la victime d'une erreur judiciaire), il a forcé le tronc, et en comptant la monnaie qu'il contenait, il s'est écrié joyeusement :

—On ne m'a pas trompé sur la valeur de Saint-Antoine de Padoue, voici exactement les 30 francs que j'ai perdus cette après-midi aux courses. J'ai de la veine de les avoir retrouvés.

Vous voyez donc, Messieurs, qu'il n'y avait aucune mauvaise intention de sa part. Au tribunal d'apprécier et de se montrer impartial.

Malgré ces explications plausibles, Trouille se voit infliger 15 jours de prison.

ALPHONSE CROZIERE.

CE QUI NE MARCHE PAS ENSEMBLE

Madams.—Ça c'est fort ! Impossible de me rappeler où j'ai fourré mon chapeau bleu !

Monsieur.—Tu as si peu de tête et tant de chapeaux !

CE QU'ON RESSENT

IL L'AVAIT DEVINÉ

Philidor.—Tu ne me prêteras pas cinq piastres ?

Célestin.—Ça parle au diable... tu l'as deviné.

PROPOS D'ABRUTIS

—La girafe a bien le droit d'en vouloir à la nature et aux hommes parce qu'on lui a monté le cou.

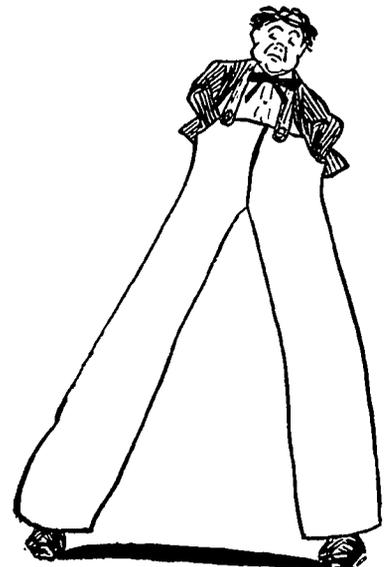
—L'éléphant aussi parce qu'on l'a trompé.

—Et le chien donc, parce qu'on lui a fait une niche.

AU CLUB

Paul.—Ta jeune fille s'amuse-t-elle bien à Cacouna cette année ?

Pierre.—Pas gros. Elle m'écrivit qu'il y a là les mêmes hommes que l'an dernier.



Le premier pantalon.